

10,3 % de l'emploi français (9,7 % des ETP)

13,8 % de l'emploi privé

2,33 millions de salariés

57,9 milliards d'euros de rémunérations brutes

222 800 établissements employeurs

L'économie sociale et solidaire rassemble les organisations ou entreprises sous statuts **d'associations** (78,2%), **coopératives** (13,2%), **mutuelles** (5,6%), **et fondations** (3,1%) : elles se définissent comme des groupements de personnes et non de capitaux, porteuses d'un projet collectif. Elles mettent en œuvre des projets innovants qui concilient intérêt collectif et activités économiques, et qui répondent aux besoins des populations et des territoires.

Les structures de l'ESS participent activement au développement économique et social en produisant des biens et des services dans de nombreux domaines d'activité. De l'action sociale à la culture, en passant par les activités financières, bancaires et d'assurances, elles visent à construire une société plus équitable, préférant **la coopération** à la concurrence, **le partage des richesses** à l'enrichissement individuel.

Plusieurs principes communs reposant sur des valeurs de solidarité, liberté et égalité, les regroupent :

- **La personne et l'objet social** priment sur le capital : les femmes et les hommes sont au cœur de l'économie et en constituent la finalité,
- La gestion est collective, démocratique et participative : élection des dirigeants, **principe une personne = une voix**, mise en place d'instances collectives de décision,
- **La lucrativité est absente ou limitée** : la plupart des excédents est réinvestie dans le projet social et sociétal de l'entreprise, des fonds propres impartageables sont constitués, la rémunération du capital est nulle ou limitée,
- Les principes de **solidarité** et de **responsabilité** guident la mise en place des actions dans une démarche de développement durable.

En 2013, près de **40 millions** de français bénéficient d'une mutuelle de santé, plus de **22 millions** sont sociétaires d'une banque coopérative ; **20,8 millions** sont sociétaires d'une mutuelle d'assurance. On compte par ailleurs **12,5 millions** de bénévoles dans les associations (dont 9 millions de bénévoles réguliers) et près d' **1 Français sur 2** adhère au moins à une association.

Plus de 67% des salariés sont des femmes bien plus que dans le public (60%) ou le reste du privé (40%). Une femme salariée sur 7 travaille dans l'ESS.

Avec **57,9 milliards d'euros de rémunérations brutes versées**, si les organisations et entreprises de l'ESS offrent des rémunérations brutes relatives moins élevées dans les secteurs des activités financières et d'assurances, dans le soutien aux entreprises et dans l'information et la communication, elles proposent de meilleures rémunérations brutes dans la construction, le commerce, l'hébergement-restauration, les industries alimentaires et la santé humaine.

Présentes dans tous les secteurs d'activité, les organisations et entreprises de l'ESS sont les **1^{er} employeurs du secteur social** (62% des emplois du secteur), **du sport et des loisirs** (55% des emplois du secteur) et le **2^{ème} employeur des activités financières, bancaires et d'assurances** (30% des emplois du secteur). L'ESS est également présente dans les **arts et spectacles** (27% des emplois du secteur) et **l'enseignement** (19% des emplois du secteur).

C'est ainsi que...

- 75 % des agriculteurs adhèrent à une coopérative
- 60 % des dépôts bancaires se font dans les banques de l'économie sociale et solidaire
- 87 % des établissements pour personnes handicapées sont gérés sur le mode associatif, ainsi que 73% des établissements accueillant des adultes en difficulté (hébergement, insertion sociale...)
- 90 % des services à la personne sont gérés par une structure de l'ESS
- 68 % des organismes de complémentaire santé sont gérés par des mutuelles

L'ESS, c'est aussi :

Des solutions mutualisées pour des emplois durables dans les territoires :

- **3 800 groupements d'employeurs**
- **91 Coopératives d'Activité et d'Emploi**

Des perspectives de développement intéressantes, notamment pour les jeunes :

- Plus de **600 000 postes seront libérés d'ici 2020** suite aux départs massifs à la retraite des salariés
- **43%** des employeurs de l'ESS vont recruter des **jeunes** dans les 5 ans à venir¹

Une reconnaissance des pouvoirs publics :

- Une **loi cadre** prévue pour 2014
- **22 Régions** ont formalisé un plan de développement de l'ESS, ainsi que 30 départements et plus de 40 collectivités territoriales

Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS (CNCRES)

3/5 rue de Vincennes, 93 100 Montreuil

Contact « Observatoire » : Arnaud Matarin observatoire@cncres.org

Retrouvez les publications de [l'Observatoire National de l'ESS](#), et toutes les analyses en régions grâce au [Réseau des Observatoires Régionaux de l'ESS](#)

¹ Enquête en ligne menée auprès de 1150 employeurs, *L'emploi des jeunes dans l'ESS*, CNCRES, 2013